

*Voyageons  
ensemble*



4 au 11  
juillet 2026

## NAGER AVEC DES DAUPHINS LIBRES

Un voyage inédit en mer Rouge  
Des rencontres gravées dans le coeur  
**un rêve à réaliser...**



[espritaloha.com](http://espritaloha.com)



[contact@espritaloha.com](mailto:contact@espritaloha.com)

# ...une aventure mémorable à vivre

*Ce voyage est organisé par Delfine Francillon, passionnée par le monde aquatique, les dauphins, les baleines. Elle vous invite à plonger en vous, à danser avec des dauphins, à vous connecter à vos potentiels et à vivre dans la harmonie et fluidité à tous niveaux.*

## LE SEJOUR :

Le descriptif ci-dessous dépend des horaires de vols aller-retour :

- Départ en avion le samedi d'Europe vers Hurghada ou Marsa Alam
- Depuis l'aéroport, transfert direct en bus vers la marina d'Hamata
- Arrivée au bateau, le samedi soir ou dans la nuit du samedi au dimanche
- Installation dans les cabines, nuit puis petit-déjeuner
- Départ pour la baie de Sataya (2h30 à 3h de bateau) où nous allons rester ancrés toute la semaine
- Retour le vendredi en fin de journée (nuit à l'hôtel) ou le samedi matin à la marina, puis transfert à l'aéroport de Marsa Alam ou Hurghada
- Arrivée en Europe le samedi ou dimanche dans la journée

## Aperçu du programme durant cette semaine magique :

- Nagez et dansez avec des dauphins qui seront libres de venir à votre rencontre
- Observez les coraux, méditez face à l'eau turquoise et l'immensité de l'eau
- Amusez-vous, relaxez-vous et prenez du temps pour vous ou en famille (livres, jeux société..)
- Immergez-vous au coeur du bien-être avec les ateliers d'exploration intérieure de Delfine (créativité, méditation, massage, cercle de partage..)

Amour, joie, métamorphose et équilibre font partie de cette croisière



## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ce voyage est ouvert à toute personne en bonne santé, sans contre-indication médicale, sachant nager ou souhaitant apprendre à nager, et qui désire rencontrer les dauphins intimement avec le coeur.

S'il n'y a pas un nombre de 14 participants, le voyage pourra être annulé ou reporté ou encore le prix pourrait être adapté en accord avec tous les participants.

## RESERVATION DES BILLETS D'AVION :

Dès que le voyage est confirmé avec le nombre de participants minimum, vous recevrez un mail avec la compagnie aérienne, les dates et horaires de vol choisis. Nous atterrirons soit à Hurghada soit à Marsa Alam.

Les billets d'avion sont à réserver via internet ou une agence de voyage de votre choix. Delfine pourra aussi vous aider en cas de besoin.

Il est de votre entière responsabilité si vous réservez vos billets d'avion avant de recevoir la confirmation des horaires de vols et il vous est déconseillé de le faire.

Et il est de votre responsabilité de payer tous frais supplémentaires, si vous devez les faire changer ou si cela occasionnerait tout autre frais (changement de vols, transport jusqu'au bateau, chambre d'hôtel... par ex.)

Par contre, vous avez la possibilité d'être sur place avant la date officielle, dans ce cas, il vous suffit de vous présenter à l'aéroport à l'heure de rendez-vous ou, si votre hôtel est sur la route, le bus passera vous chercher. Vous pouvez aussi prolonger votre séjour. Si votre hôtel est sur notre itinéraire, le bus pourra vous y accompagner. Prévoyez un pourboire pour le chauffeur d'environ 10-15€ en cash.

Si le retour se fait tardivement dans la nuit, nous réserverons une chambre d'hôtel (prévoir 30 à 50€).

## ASSURANCE ANNULATION DE VOYAGE :

En Suisse, vous pouvez souscrire une assurance pour la durée du voyage (voir à la Poste) ou vous assurer auprès d'assurances (livret ETI, Mobitour...)

Pour les autres pays, nous vous renseignerons très volontiers sur demande.

## PAIEMENT DU FORFAIT ET DEMANDE D'ACOMPTE :

Dès que le voyage est confirmé (max mi-avril), un acompte de 30 % devra être payé pour valider votre inscription. Cet acompte n'est pas remboursé en cas d'annulation de votre part, si le bateau est déjà réservé. Vous devrez passer par votre assurance annulation pour cela.

Le solde du forfait sera à verser 30 jours avant le début du voyage.



# DATES DU SEJOUR : 4 AU 11 JUILLET 2026

**OFFRE SPECIALE** pour une inscription ferme jusqu'au 31 mars 2026 :  
Adulte : **1'250€** / Enfant ou ado jusqu'à 18 ans : **1'090€**

TARIF pour une inscription ferme entre le 1er avril et le 15 mai :  
Adulte : **1'390€** / Enfant ou ado jusqu'à 18 ans : **1'090€**

LES INSCRIPTIONS SERONT CLOTUREES LE 15 MAI 2026 pour permettre une annulation sans frais du bateau.

Ce tarif comprend :

- les transferts aller/retour aéroport-bateau depuis Marsa Alam
- le droit d'accès à la baie
- la croisière 6 jours / 6 nuits (pour un retour au port le samedi)
- la pension complète, snacks et boissons non alcoolisées
- l'encadrement par les skippers et moi-même, ainsi que le personnel de bord
- les ateliers d'exploration intérieure

Prestations non incluses dans le prix cité ci-dessus :

- votre vol A/R
- visa à payer en Egypte 25€ ou dollar (en cash ou par carte)
- pourboires pour l'équipage sur le bateau 30 à 60€ minimum par participant (à prévoir en cash uniquement)
- boissons alcoolisées
- selon l'horaire d'arrivée ou de retour, nous prévoyons une nuit dans un hôtel à Hamata (comptez env. 30€, repas du soir petit déj inclus)
- argent de poche en cas de journée libre (selon horaires des vols)
- prévoir aussi une assurance annulation voyage et maladie/accident pour l'étranger



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(A écrire en majuscule et lisiblement, merci)

Je m'inscris / nous nous inscrivons pour le voyage suivant : **NAGER AVEC DES DAUPHINS**

	1e participant(e)	2e participant(e)	3e participant(e)	4e participant(e)
Nom :				
Prénom :				
Adresse :				
NPA, Lieu :				
N° portable :				
Email :				
D. naissance :				
Profession :				
Nationalité :				
N° passeport :				
Validité :				

Date et lieu du voyage :

Nom assurance annulation voyage :

N° police :

Savez-vous nager ?        Oui        Non       

Avez-vous des peurs liées à l'eau (p. ex. profondeur) ?        Oui        Non       

Avez-vous envie de faire de la plongée ?        Oui        Non       

Remarques :

J'ai lu et accepte toutes les conditions générales liées à ce contrat  
Par ma (nos) signature(s), je confirme / nous confirmons avoir pris connaissance des conditions générales ci-après ainsi que de l'entier du dossier de ce voyage

***Votre inscription sera prise en compte uniquement si cette case est cochée***

**Merci de retourner le document complet avec toutes pages paraphées par mail à : [contact@espritaloha.com](mailto:contact@espritaloha.com)**

**OU par courrier : Esprit Aloha, Delfine Francillon - Rue du Lac 16 - CH-1815 Clarens**

Lieu, date :

Signature 1 :

Signature 2 :

Signature 1 :

Signature 2 :



## CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Les conditions générales de voyage règlent les rapports juridiques entre vous-même et Delfine Francillon d'Esprit Aloha (ci-dessous la mandante) à 1815 Clarens (Suisse) uniquement pour le forfait du voyage. Ces conditions ne s'appliquent pas au billet d'avion (voir point 3 ci-dessous)  
Tous les échanges se font uniquement par mail, sauf en cas d'annulation de votre part (voir point 6). Dès la constitution du groupe, un groupe whatsapp sera constitué pour les échanges.

### 1. Conclusion du contrat

Le contrat prend effet lorsque votre inscription écrite (par courrier ou mail avec signature scannée) est acceptée sans réserve. Dès ce moment, les droits et obligations qui découlent du contrat prennent effet tant pour vous que pour la mandante.

Les désirs particuliers et variantes de voyage font partie intégrante du contrat s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par la mandante.

### 2. Tarif du forfait

Il s'agit d'un montant forfaitaire comprenant les éléments annoncés en page 3. Vous pouvez bénéficier de l'offre jusqu'à la date indiquée sur le site et ce document.

Sauf disposition différente dans le prospectus ou le tarif, les prix des arrangements s'entendent par personne en Euros, logement en chambre double.

#### 2.1 Chambre individuelle

Toute demande de chambre individuelle peut se faire moyennant un supplément selon la disponibilité et le nombre de participants.

### 3. Acompte

Le versement du forfait sera à verser dès que le voyage sera confirmé et lorsque la mandante a accepté sans restriction votre inscription, selon les modalités ci-dessous :

#### 3.1 Modalités des acomptes

- 30% du montant global dès que le nombre minimum de participants est atteint et que le voyage est confirmé
- solde du montant 30 jours avant le départ

Si la mandante ne reçoit pas les acomptes et le solde dans les délais prescrits, elle peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon point 4.

#### 3.2 Réserve et inscription à court terme

Pour toute réservation à court terme, soit dès 45 jours avant le départ, le montant total devra être payé lors de la réservation.

### 4. Billets d'avion

Voir détails en page 2 sous : Réserve des billets d'avion

#### 4.1 Hausses de carburants

Les éventuelles hausses de carburants ou augmentation de taxes et redevances officielles peuvent être rajoutées, veuillez vous renseigner auprès de votre prestataire de billet d'avion. Cela pourrait aussi être valable pour le bateau à moteur.

#### 4.2 Reconfirmation des billets d'avion

A ce jour, avec les billets électroniques, il n'y a pas besoin de reconfirmer les billets d'avion. Si vous passez par une agence, veuillez vous adresser à eux pour la reconfirmation.



## 5. Nombre de participants minimum pour confirmation du voyage

Le bateau que nous prendrons dépend du nombre de participants (voir dans la brochure de présentation) Il est possible, dans certains cas exceptionnels, que le prix convenu soit majoré pour maintenir le voyage. Celui-ci sera annoncé aux participants bien entendu (voir point 8). Les augmentations de prix peuvent intervenir dans les cas suivants :

- si le nombre minimum de participants n'est pas atteint
- une modification importante du taux de change si le paiement se fait dans une monnaie différente. Dans le cadre de ce voyage, ceci n'a pas lieu d'être car le paiement se fait en € pour des prestations en €
- Si le coût des prestations comprises dans le voyage augmente, il peut être répercuté sur le voyageur et le prix du voyage est augmenté en conséquence. La mandante appliquera l'augmentation de prix au plus tard 15 jours avant le départ. Si la hausse dépasse 10%, vous pouvez exercer les droits du point 6. Modifications

## 6. Annulation ou modification du voyage

Toute modification ou annulation du voyage doit être faite par lettre recommandée auprès de Delfine Francillon d'Esprit Aloha – Rue du Lac 16 - 1815 Clarens - Suisse

### 6.1 Assurance annulation

L'assurance annulation est obligatoire. S'il vous arrivait de vous désister pour quelque raison, vous avez l'obligation de payer l'entier du forfait en vous référant aux conditions des points suivants.

### 6.2 Annulation par vos soins

Tout voyage peut être annulé jusqu'à la date mentionnée dans le présent document en page 3  
Le voyage ne peut être annulé que pour raisons graves, accident ou maladie. Il convient alors de transmettre votre facture avec un certificat médical à votre assurance annulation (voir point 6.1)  
En cas d'annulation et passé ce délai, l'entier du forfait est dû et exigé.  
C'est votre assurance annulation qui s'occupera du remboursement selon leurs conditions.

## 7. Annulation ou modification du voyage par votre mandante Delfine Francillon d'Esprit Aloha

### 7.1 Annulation due à un manque de participants

Ce voyage implique un nombre minimum de participants. Si le nombre de personnes inscrites pour le voyage est inférieur au nombre minimum de participants, la mandante peut annuler le voyage dans un délai raisonnable ou augmenter le prix pour assurer le départ (indiqué au point A de la documentation) ou encore reporter le voyage à une date ultérieure.

Dans ce cas, vos droits sont ceux mentionnés au point 4; toute autre prétention à l'encontre de la mandante est exclue. Votre acompte ou le prix total du forfait sera remboursé ou reporté sur un autre voyage.

### 7.2 Annulation en cas de force majeure

La mandante peut annuler le voyage en cas de force majeure (catastrophe naturelle, grève, troubles sociaux, pandémie, fermeture des frontières, etc..) ou pour cause de maladie ou accident de la mandante.

### 7.3 Modification, annulation ou interruption pendant le voyage pour raisons diverses

Si le programme doit être modifié, transformé ou interrompu pendant que vous voyagez, pour des raisons telles que problèmes météorologiques ou climatiques, catastrophes naturelles, grèves, manifestations, pandémie, guerres, problèmes avec les prestataires sur place, maladie, accident, etc., la mandante ne sera en aucun cas tenue pour responsable et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement ou paiement de prestations par la mandante. Celle-ci fera tout son possible pour trouver une solution de remplacement idéale, solution à votre charge, car ne faisant pas partie du forfait initial.

### 7.4 Modification, annulation ou interruption pendant le voyage de votre part

Si vous êtes obligé(e) d'interrompre ou d'annuler le voyage au dernier moment ou le jour même du voyage ou durant le voyage pour un quelconque motif, le prix du forfait du voyage ne pourra pas être remboursé. Dans les cas urgents (maladie, accident, décès, etc..), la mandante fera son possible pour vous aider à organiser votre retour. A ce sujet, référez-vous au point 6.1 Assurance annulation et faites appel à eux.



## 8. Modification du contrat de base

Des modifications de prix peuvent avoir lieu et sont notées au point 2.2 et 4

Si des frais imprévus ou inévitables ou si la sécurité l'exigent, la mandante se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage ou certaines prestations convenues (logement, itinéraire, site, etc..) et fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement. Le voyage peut aussi être reporté à une date ultérieure en cas de manque de participants.

En cas de tels changements, vous serez rapidement informé(e) et vous pouvez :

- accepter les changements
- résilier par lettre recommandée le contrat dans les 5 jours suivant la réception de la communication et le forfait du voyage, s'il a été versé, vous sera remboursé

A défaut de vos nouvelles suite à tous changements qui pourraient survenir (modifications, hausses de prix, etc..), nous admettons que vous acceptez lesdites modifications (le cachet de la poste faisant foi pour le délai de 5 jours).

## 9. Programmes en option au cours du voyage

Au cours du voyage, il est éventuellement possible de s'inscrire à des manifestations, activités spéciales (plongée par exemple) ou des excursions locales (non comprises dans le cadre de ce voyage). Il n'est pas exclu que de telles manifestations ou excursions comportent certains risques ou des coûts supplémentaires. Vous assumez seul(e) la responsabilité de décider d'y participer.

Ceci implique aussi les nuitées qui ne sont pas incluses dans le forfait, ainsi que les frais supplémentaires.

## 10. Prescriptions d'entrée, de visa et de santé

Vous êtes personnellement responsable de l'établissement ou de la prolongation des documents de voyage, notamment passeport ou visa si votre nationalité l'exige. Veuillez vérifier la durée de reconduction de votre passeport (attention durée prolongée durant l'été). Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et si vous êtes de ce fait obligé(e) de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 6 sont applicables.

Vous êtes personnellement responsable de l'observation des prescriptions d'entrée, de santé et de devises. Vérifiez avant le départ que vous emportez bien avec vous tous les documents requis.

En cas de refus d'entrée dans le pays, les frais de voyage de retour sont à votre charge et le forfait du voyage ne sera pas remboursé.

En Egypte, il y a un visa d'entrée à payer dans l'aéroport d'un montant variant entre 25 et 30€ ou dollars. Votre mandante s'en occupera à la sortie de l'avion. Le paiement se fait en cash ou par carte bancaire.

## 11. Voyage-stage à thème "Nager avec les dauphins en liberté"

Lors de ce type de voyage, nous ne pouvons garantir les rencontres avec les dauphins à 100%, mais de par notre expérience, aucun de nos voyages ne nous a privé de dauphins, nous leur laissons la liberté de nous surprendre. Aucun dédommagement ou remboursement ne pourra être prétendu si les dauphins n'étaient pas présents durant toute la semaine.

## 12. For juridique et organisation

Est uniquement à l'adresse de la mandante : Esprit Aloha - Delfine Francillon - Rue du Lac 16 - CH 1815 Clarens

live  
your  
dream.

